

**Bruxelles, le 18 juin 2025
(OR. en)**

**9581/25
COR 1**

**Dossier interinstitutionnel:
2023/0448 (COD)**

**VETER 62
AGRI 235
AGRILEG 87
CODEC 715**

NOTE

Origine:	la présidence
Destinataire:	délégations
Objet:	Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil relatif à la protection des animaux pendant le transport et les opérations annexes, modifiant le règlement (CE) n° 1255/97 du Conseil et abrogeant le règlement (CE) n° 1/2005 <i>- Rapport sur l'état des travaux</i>

À la page 4, le paragraphe 7 doit être lu comme suit (notes de bas de page corrigées):

- "7. Sur la base de l'examen de la proposition par le groupe et des observations écrites reçues, la présidence polonaise a réalisé les travaux qui suivent:
- elle a présenté des suggestions rédactionnelles concernant le chapitre VI (*Conditions de transport des animaux terrestres*) et le chapitre V de l'annexe I qui lui correspond (*Durées de voyage, températures, temps de repos et intervalles d'abreuvement et d'alimentation*)¹⁰ afin qu'elles soient examinées par le groupe les 5 et 6 février, à la suite de quoi de nouvelles suggestions rédactionnelles révisées ont été présentées¹¹¹² afin qu'elles soient examinées par le groupe les 2 et 3 avril puis les 4 et 5 juin. La présidence a choisi de se concentrer sur ces deux chapitres parce qu'ils traitent d'un certain nombre de domaines qu'elle juge essentiels;

¹⁰ 5652/25 et 5651/25.

¹¹ 7372/25.

¹² 5651/1/25 REV 1.

- elle a élaboré des suggestions rédactionnelles concernant le chapitre II ("Autorisations des organisateurs et des transporteurs") et une nouvelle annexe V bis ("Plan d'urgence") et les a présentées pour examen par le groupe les 2 et 3 avril; puis de nouvelles propositions rédactionnelles révisées, examinées par le groupe les 4 et 5 juin; dans le prolongement des travaux menés sous la présidence hongroise, elle a élaboré et présenté de nouvelles suggestions rédactionnelles concernant le chapitre V ("Obligations pendant le transport et sur le lieu de destination")¹³ en vue de leur examen par le groupe les 5 et 6 février;
- afin de contribuer aux travaux à venir sous la prochaine présidence, elle a invité les délégations à présenter des observations écrites et des suggestions rédactionnelles concernant les chapitres III ("Moyens de transport") et IV ("Obligations avant le départ") ainsi que le chapitre I de l'annexe I ("Aptitude au transport")."

¹³ 14743/2/24 REV 2.